



Sélection des intermédiaires et "meilleure exécution"

Mise à jour : 24/06/2020

Graphene Investments ne confie ses exécutions qu'à un nombre limité d'intermédiaires, sélectionnés selon des critères transparents et clairement définis, qui reflètent la qualité de leurs services. Ces critères et la manière dont ils sont mesurés sont expliqués aux brokers de manière détaillée, pour leur permettre de comprendre les objectifs de la Société et de fournir en retour la meilleure prestation possible.

Une liste d'établissements autorisés est définie pour chaque marché, sur la seule base des services fournis en liaison avec ce marché. Sous réserve que l'établissement présente la solidité financière requise, les critères sont (avec une importance éventuellement variable selon les marchés) sa capacité à minimiser les coûts globaux de transaction, à fournir une assistance dans la collecte d'information utile sur les sociétés et à garantir un traitement administratif sans incidents.

Les transactions peuvent être exécutées sur tout type de marché organisé (marché réglementé, système multilatéral de négociation ou système organisé de négociation). La Société se réserve le droit d'intervenir également en dehors de ces marchés si ce choix lui semble favorable à l'obtention d'une meilleure qualité d'exécution.

Pour chaque marché, la liste des intermédiaires autorisés est revue périodiquement lors d'un comité comprenant tous les collaborateurs concernés, et faisant appel à des mesures objectives et vérifiables des différents critères utilisés. Le principe de cette revue est d'organiser une concurrence entre les établissements, et de mettre fin aux relations insuffisamment performantes, pour améliorer constamment la qualité des services reçus et remplir l'obligation de "meilleure exécution".